

Communiqué

de presse

Paris, le 7 mai 2026

Le Cnam et INRAE signent leur 1^{ère} convention de coopération scientifique



INRAE – Bertrand Nicolas

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ont signé, le 7 mai 2026, une convention-cadre de coopération scientifique visant à structurer et renforcer leurs collaborations en matière de recherche, de formation et de diffusion des connaissances.

Cette convention, conclue pour une durée de 6 ans, s'inscrit dans la volonté partagée par les deux établissements de développer un partenariat durable autour de thématiques scientifiques et sociétales communes.

Une collaboration structurée autour de priorités scientifiques partagées

L'accord identifie plusieurs thématiques prioritaires de collaboration, notamment :

- Les enjeux du travail, de la gestion, du foncier et de l'innovation pour accompagner les transformations des activités agricoles et des systèmes alimentaires ;
- La modélisation numérique appliquée aux réseaux de distribution d'eau, incluant le développement de jumeaux numériques ;
- Les procédés de transformation alimentaire, couvrant le génie des procédés, l'ergonomie des postes de travail, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments.

Des coopérations existantes consolidées et de nouvelles modalités de partenariat

La convention formalise et consolide les coopérations scientifiques déjà engagées, en particulier au sein d'unités mixtes de recherche (UMR), auxquelles les deux établissements sont associés, telles que les UMR CRESS et Sayfood dans le domaine de l'épidémiologie et des bioprocédés alimentaires. La coopération sera enrichie dans les domaines des sciences humaines et sociales, des mathématiques appliquées, du numérique, de l'ergonomie ou encore de la gestion des ressources en eau via des projets de recherche conjoints ou des mises à disposition croisées de personnels.

Un renforcement des liens entre recherche et formation

Le Cnam et INRAE affirment également, à travers cet accord, leur volonté de renforcer l'articulation entre recherche et formation. La convention prévoit l'implication de chercheurs et chercheuses d'INRAE dans les activités de formation du Cnam, notamment au sein des écoles thématiques du Cnam et dans des dispositifs dédiés à la formation par et pour la recherche.

Les deux partenaires réaffirment par ailleurs leur engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale, de la déontologie scientifique, de l'intégrité de la recherche et de la valorisation partagée des résultats issus de leurs travaux communs.

« Cette convention avec INRAE s'inscrit pleinement dans la volonté du Cnam de toujours allier formation, recherche et monde socio-économique. Elle permet de structurer des coopérations scientifiques déjà actives et d'en développer de nouvelles. Ensemble, nous serons mieux armés pour relever les défis du XXI^e siècle, qu'ils soient environnementaux, numériques, technologiques, agricoles, alimentaires, sanitaires ou sociaux. », ajoute Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Cnam.

« Cet accord signé aujourd'hui confirme l'engagement d'INRAE aux côtés du Cnam, tant pour la production commune de connaissances que pour la promotion de la recherche et de l'innovation et la formation scientifique tout au long de la vie, dans des domaines à forts enjeux sociétaux. » indique Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE.

Contacts presse

Service de presse du Cnam
292, rue Saint-Martin, 75003, Paris
06.33.59.34.18
presse@cnam.fr

Service Médias et opinion d'INRAE
01 42 75 91 86
presse@inrae.fr

Le Cnam

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Ses trois missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation, et la diffusion de la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial avec plus de 200 centres d'enseignement, le Cnam propose près de 680 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. L'établissement développe également une recherche pluridisciplinaire et transdisciplinaire en lien avec les grands enjeux de la société.

Pour en savoir plus : cnam.fr

A propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de plus de 10 000 personnes, dont 8000 personnels permanents et plus de 2500 contractuels financés sur projet chaque année, avec plus de 270 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut joue un rôle majeur pour construire des solutions durables avec ses partenaires de la recherche et du développement et ainsi aider les agriculteurs et tous les acteurs des secteurs alimentaires et forestiers à réussir ces transitions.

www.inrae/presse